

Le conventionnement des logements sociaux et la conséquence sur les loyers

Le conventionnement des logements sociaux encadre les loyers et les aides (APL) pour garantir un accès abordable, tout en imposant des obligations strictes aux bailleurs et gestionnaires.

Cette formation permet de maîtriser les règles juridiques et financières (surfaces, indices, types de conventions) et d'éviter les erreurs coûteuses ou les litiges.

Elle est essentielle pour sécuriser la gestion locative, optimiser les subventions et renforcer la transparence avec les locataires.

Programme édité le 27/10/2026

Contact & Inscriptions

Tél. : 01 42 29 57 50

inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique

François Martinelli

fmartinelli@habitat-social.com

PUBLIC

Personnel du service de gestion locative

PRÉREQUIS

aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les participants mettront en oeuvre une méthodologie de résolution de problèmes à partir de leur expérience.

Le formateur enrichira cette démarche par des apports méthodologiques et juridiques. Une étude de cas sera également proposée. Les participants pourront se munir de tous documents qui leur seraient nécessaires notamment dans le cadre des cas pratiques qu'ils voudraient voir résoudre.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

- un support
- accès à l'Extranet Participant

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION

- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.

QCM d'auto-évaluation en démarrage de session puis en clôture pour mesurer les apprentissages

- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Durée

14 heures

Mode d'organisation :

Mixte

SATISFACTION MOYENNE

86 %

Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 24 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les dispositions générales relatives aux conventions et les conséquences pratiques qui en découlent pour la gestion locative (montant des loyers, mise en œuvre APL)

E-start : ****Vous vous engagez dans votre formation. Connectez- vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.****

E-Coach : ****Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel****

Programme de la formation

1. Dispositions générales relatives aux conventions

- Notions sur le financement : PLUS, PLAI PLS, fonds propres et subventions, incidences sur les loyers.
- Dispositions concernant les loyers : fixation des loyers, majorations, révisions, indices
- Déroulement de la convention : signature, application, acceptation du nouveau bail, refus du nouveau bail, résiliation de la convention
- Différents concepts surfaces utilisées dans les logements : surface corrigée, surface utile, surface habitable, nouvelle surface de plancher

2. Les diverses conventions-types

- Entre l'État et les organismes d'HLM : application, résiliation, logements concernés
- Les obligations découlant de la signature des conventions : obligations envers l'État, obligations envers la CAF – APL, obligations envers le locataire
- Les conventions signées : Immeubles acquis occupés (IAO), Palulos, sans travaux

3. Etude de cas

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

24/11/2026 au 25/11/2026

02/02/2027 au 03/02/2027

18/05/2027 au 19/05/2027

05/10/2027 au 06/10/2027

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 1.400 € (TVA 20%)

**Tarif spécial inscription 1 mois avant :
-10%**

sont inclus : les supports pédagogiques (en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com